

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 26 MARS 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 26 mars 2018, à 16 h 15, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4) et madame Murielle Bergeron Milette (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Était absent : M. Alain Pichette (district n° 5)
(absence motivée)

Était aussi présent : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint

Le greffier adjoint a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 23 mars 2018, vers 11 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 26 MARS 2018 à 16 h 15, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2018-126)
- 2° Ratification d'octroi de contrat à Alide Bergeron & fils ltée – travaux correctifs chemin du Lac St-Pierre Ouest
- 3° Appel d'offres public – Travaux de reconstruction de l'avenue Dalcourt incluant le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

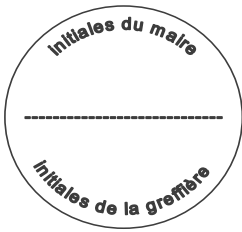
En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 23^e jour du mois de mars 2018

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 23 mars 2018
Gilles Pagé	par courriel le 23 mars 2018
Françoise Hogue Plante	par courriel le 23 mars 2018



Mike Touzin	par courriel le 23 mars 2018
Alain Pichette	par courriel le 23 mars 2018
Sylvie Noël	par courriel le 23 mars 2018
Murielle Bergeron Milette	par courriel le 23 mars 2018

2018-126

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES PAGÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 26 mars 2018 tel qu'il a été présenté.

2018-127

RATIFICATION D'OCTROI DE CONTRAT À ALIDE BERGERON & FILS LTÉE – TRAVAUX CORRECTIFS CHEMIN DU LAC ST-PIERRE OUEST

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville a octroyé un contrat de gré à gré à Alide Bergeron & Fils Ltée pour les travaux correctifs du Lac Saint-Pierre Ouest, le tout pour un montant de 20 998,50 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que lesdits travaux correctifs ont été effectués au mois de décembre 2017 et qu'en vertu du *Règlement numéro 439 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de délégation aux officiers municipaux et les modalités préautorisant le paiement de dépenses spécifiques* et du *Règlement numéro 542 amendant le règlement numéro 439 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de délégation aux officiers municipaux et les modalités préautorisant le paiement de dépenses spécifiques*, une résolution autorisant la dépense était nécessaire;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE NOËL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

DE RATIFIER l'octroi du contrat à Alide Bergeron & Fils Ltée pour les travaux correctifs du Lac Saint-Pierre Ouest, le tout pour un montant de 20 998,50 \$ plus taxes;

QUE les sommes soient puisées à même une contribution des activités financières 2017.

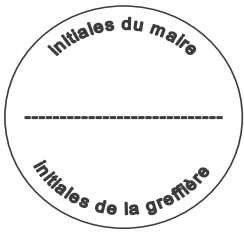
2018-128

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'AVENUE DALCOURT INCLUANT LE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT PLUVIAL ET SANITAIRE

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres public pour les travaux de reconstruction de l'avenue Dalcourt incluant le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :



QUE la greffière soit autorisée à faire publier ledit appel d'offres dans le journal Le Nouvelliste et au tableau électronique SEAO.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 16 h 20.

YVON DESHAIES
MAIRE

YVON DOUVILLE
GREFFIER ADJOINT